

BUREAU JACQUES MARTIN

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
17 Rue de Rivière – Entrée A – 33000 BORDEAUX
Tél. 05 57 14 01 01 – Fax 05 57 14 01 09

ASSOCIATION AQUITAINE ENTREPRENDRE NORD

61 rue du Château d'Eau
33076 BORDEAUX

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

7 mars 2009

RAPPORT GENERAL

- Rapport général
- Comptes annuels

ASSOCIATION AQUITAINE ENTREPRENDRE NORD

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

comptes annuels - exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**ASSOCIATION AQUITAINE ENTREPRENDRE NORD**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 4 mars 2009. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant des données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note de l'annexe sur les provisions pour dépréciation expose les règles et méthodes comptables utilisées.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe comptable concernant la détermination des provisions sur les prêts d'honneur.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

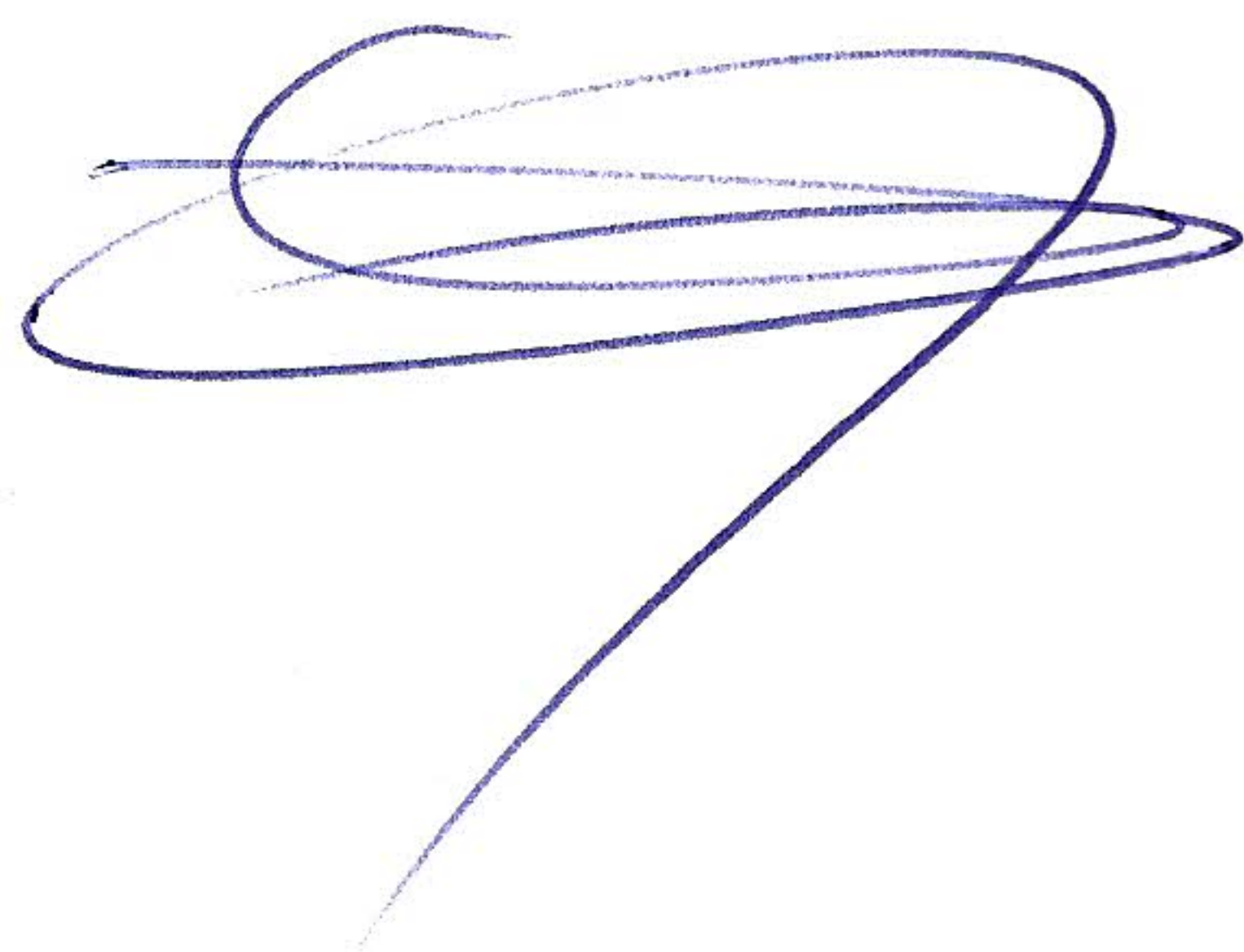
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Bordeaux, le 7 mars 2009

Le commissaire aux comptes
BUREAU JACQUES MARTIN
Jacques Martin

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long trailing stroke extending downwards and to the right.



reseauentreprendre
aquitaine

RESEAU ENTREPRENDRE® AQUITAINE

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2008

ACTIF	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Amort. Prov.	Net	Euros
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles	395	395		
Immobilisations Corporelles	7 526	6 783	743	1 141
Immobilisations Financières				
Prêts d'Honneur	1 390 138	61 788	1 328 350	1 143 546
TOTAL I	1 398 058	68 966	1 329 093	1 144 687
Actif Circulant				
Créances				
<i>Adhérents</i>	1 100		1 100	4 800
<i>Diverses</i>	5 106		5 106	26 750
<i>Subventions à Recevoir</i>				
Fonds Sociaux Européens				
Organismes Publics	96 436		96 436	177 000
<i>Produits à Recevoir</i>	1 098		1 098	53 229
Valeurs Mobilières de Placement	256 129		256 129	
Disponibilités	358 778		358 778	375 986
Charges Constatées d'Avance	2 184		2 184	83
TOTAL II	720 832		720 832	637 848
TOTAL GENERAL (I+II)	2 118 890	68 966	2 049 924	1 782 535

PASSIF	31/12/2008 Euros	31/12/2007 Euros
Fonds Associatifs et Réserves		
<u>Fonds Propres</u>		
Fonds Associatifs sans Droit de Reprise	225 704	177 307
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	104 655	77 006
<i>Conseil Régional</i>	90 560	69 811
<i>Conseil Général Lot & Garonne</i>	30 490	30 490
Ecart de Réévaluation		
Réserves		
Report à Nouveau	-87 520	-60 423
Résultat de l'Exercice (+) = Excédent ; (-) = Déficit	57 687	21 301
<u>Autres Fonds Associatifs</u>		
Fonds Associatifs avec Droit de Reprise:	1 298 905	1 127 893
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	447 416	424 725
<i>Conseil Régional</i>	504 999	498 168
<i>Conseil Général Gironde</i>	120 000	85 000
<i>Caisse d'Epargne Aquitaine Nord</i>	160 000	120 000
<i>Fonds Feder</i>	66 489	
Subvention d'investissement		0
TOTAL I	1 494 777	1 266 078
Provisions pour Risques et Charges		
TOTAL II		
Fonds Dédiés		
Sur Subventions de Fonctionnement		
Sur Autres Ressources		
Dettes		
Emprunts et Dettes Assimilées	252 097	179 134
Fournisseurs et Comptes Rattachés	23 996	8 115
Autres		
Personnel	6 416	6 834
Organismes Sociaux	16 006	15 753
Administrations Fiscales	2 517	365
Prêts d'Honneur	235 000	297 500
Médéric Bpso Cic	10 571	2 007
Divers Autres	8 545	6 750
Produits Constatés d'Avance		
TOTAL III	555 148	516 457
TOTAL GENERAL (I+II+III)	2 049 924	1 782 535

BUREAU JACQUES MARTIN
Société d'Expertise Comptable

et de Commissariat aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2008 (Euros)	31/12/2007 (Euros)
Produits d'Exploitation		
Subventions d'Exploitation	51 298	51 589
Cotisations	112 650	90 466
Contributions	64 984	65 339
Reprise sur subvention d'investissement		5 635
Divers gestion	0	2
Autres Produits (Transfert de Charges)	9 701	11 566
TOTAL I	238 633	224 597
Charges d'Exploitation		
Achats	14 480	17 533
Autres Charges Externes	70 891	80 285
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	2 517	1 051
Rémunération du Personnel	95 578	84 620
Charges Sociales	32 419	28 672
Dotation aux Amortissements	399	1 624
TOTAL II	216 283	213 786
1 - Résultat Courant Non Financier (I - II)	22 350	10 811
Produits Financiers		
Reprise sur Provisions Financières		16 579
Intérêts et Produits Financiers	2 793	
Autres produits financiers	5 093	51 446
TOTAL III	7 886	68 026
Charges Financières		
Dotation aux Provisions	20 223	
Provision pour dépréciation des créances		
Pertes sur Créances	5 093	51 446
Autres Charges Financières (BFCC)		
TOTAL IV	25 316	51 446
2 - Résultat Financier (III - IV)	-17 430	16 579
3 - Résultat Courant Avant Impôt (1 + 2)	4 920	27 390
Produits Exceptionnels	52 771	
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	2 060
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 030
Charges sur exercices antérieurs		
4 - Résultat Exceptionnel	52 768	-6 090
Impôt sur les Sociétés		
TOTAL DES PRODUITS	299 290	292 622
TOTAL DES CHARGES	241 603	271 322
EXCEDENT	57 687	21 301

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2008	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2007
	Fonctionnement	Fonds de Prêt	Fonctionnement	Fonds de Prêt
Produits d'Exploitation				
Subventions d'Exploitation	51 298		51 589	
Cotisations	112 650		90 466	
Contributions	64 984		65 339	
Reprise sur subvention d'investissement			5 635	
Divers gestion	0		2	
Autres Produits (Transfert de Charges)	9 701		11 566	
TOTAL I	238 633		224 597	
Charges d'Exploitation				
Achats	14 480		17 533	
Autres Charges Externes	61 524	9 367	73 317	6 968
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	2 517		1 051	
Rémunération du Personnel	95 578		84 620	
Charges Sociales	32 419		28 672	
Dotation aux Amortissements	399		1 624	
TOTAL II	206 916	9 367	206 817	6 968
1 - Résultat Courant Non Financier (I - II)	31 717	-9 367	17 779	-6 968
Produits Financiers				
Reprise sur Provisions Financières				16 579
Intérêts et Produits Financiers	2 793			
Autres produits financiers		5 093		51 446
TOTAL III	2 793	5 093		68 025
Charges Financières				
Dotation aux Provisions		20 223		
Provision pour dépréciation des créances				
Pertes sur Créances		5 093		51 446
Autres Charges Financières (BFCC)				
TOTAL IV		25 316		51 446
2 - Résultat Financier (III - IV)	2 793	-20 223		16 579
3 - Résultat Courant Avant Impôt (1 + 2)	34 510	-29 591	17 779	9 611
Produits Exceptionnels		52 771		
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3		2 060	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 030	
Charges sur exercices antérieurs				
4 - Résultat Exceptionnel	-3	52 771	-6 090	
Impôt sur les Sociétés				
TOTAL DES PRODUITS	241 426	57 864	224 597	68 025
TOTAL DES CHARGES	206 919	34 684	212 907	58 414
EXCEDENT	34 507	23 181	11 690	9 611

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		31/12/2008 (Euros)	31/12/2007 (Euros)
PRODUITS			
Chefs d'Entreprises Adhérents Bénévoles:			
<u>Temps consacré aux créateurs:</u>			
Validation	400 heures	60 000	60 000
Comités d'Engagement	540 heures	81 000	81 000
Accompagnement (parrains, clubs, coaching)	2.040 heures	306 000	306 000
<u>Temps consacré à l'animation de l'Association</u>		mémoire	mémoire
TOTAL		447 000	447 000
CHARGES			
Chefs d'Entreprises Adhérents Bénévoles:			
<u>Temps consacré aux créateurs:</u>			
Validation	400 heures	60 000	60 000
Comités d'Engagement	540 heures	81 000	81 000
Accompagnement (parrains, clubs, coaching)	2.040 heures	306 000	306 000
<u>Temps consacré à l'animation de l'Association</u>		mémoire	mémoire
TOTAL		447 000	447 000

COMMENTAIRES:

- > La journée d'un Chef d'Entreprise adhérent est estimée forfaitairement à 1.200 Euros.
- > Chaque créateur accompagné a bénéficié de 80 heures de bénévolat par an, au minimum.
- > Cette valorisation ne tient évidemment pas compte du temps passé par les permanentes en conseils personnalisés aux créateurs.

PREAMBULE :

L'exercice social clos le 31 décembre 2008 a une durée de 12 mois, de même que l'exercice précédent.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2.049.924,46 euros.

Le résultat net comptable fait apparaître un excédent de 57.687,34 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE:

1 - Les comptes annuels de l'exercice 2008 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations.

2 - L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

3 - La méthode d'évaluation retenue pour l'évaluation des risques financiers sur prêts d'honneur s'appuie sur les recommandations du groupe de travail « Pratiques Comptables » de Réseau Entreprendre. Ainsi, une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas lorsqu'un risque est identifié.

Tableau des mouvements des immobilisations (en Euros)

	Début Exercice	Aquisitions	Diminutions	Fin Exercice
Immobilisations incorporelles				395
<i>Marques</i>				
<i>Logiciels</i>	395			
Immobilisations corporelles				7 526
<i>Agencements</i>				
<i>Matériel Bureau, Informatique</i>	7 526			
Immobilisations financières	1 185 110			1 390 138
<i>Prêts d'Honneur engagés</i>		459 000		
<i>Remboursements</i>			205 401	
<i>Démissions, caducités</i>			32 750	
<i>Abandon de créances</i>			16 974	
<i>Régularisation</i>		1 153		
Total	1 193 031	460 153	255 125	1 398 058

Remarques :

Concernant les immobilisations financières :

- Il s'agit des prêts d'honneur sur lesquels l'Association s'est engagée lors d'un Comité d'Engagement, qu'ils aient fait l'objet d'un versement ou non (comptabilité d'engagement), déduits des prêts d'honneur non versés de lauréats démissionnaires de l'Association, déduits des engagements devenus caduques par non respect par des lauréats des conditions de la convention de prêt dans les limites de sa validité et déduits des engagements ayant donné lieu à exclusion du Lauréat pour non respect de la convention.

- Les démissions ou caducités correspondent aux prêts d'honneur suivants :

- o Odile CANDESSANCHE, abandon de la 2^{ème} tranche : 5.000 euros
- o Jean-Philippe ARIE, abandon de la 2^{ème} tranche : 2.750 euros
- o Florent GUIRAUD, caducité : 20.000 euros
- o Estelle DE PINS, caducité : 5.000 euros

Tableau des mouvements des amortissements et dépréciation (en Euros)

	Début Exercice	Dotations	Reprise	Fin Exercice
Immobilisations incorporelles				
<i>Marques</i>				
<i>Logiciels</i>	395			395
Immobilisations corporelles				
<i>Agencement</i>				
<i>Matériel Bureau, Informatique</i>	6 384	399		6 783
Immobilisations financières				
<i>Prêts d'Honneur</i>	41 564	20 223		61 788
Total	48 344	20 622	0	68 966

Tableau des provisions (en Euros)

	Début Exercice	Dotations	Reprises	Annulation par fonds propres	Fin Exercice
Provisions pour risques et charges <i>Risques sur Prêts d'Honneur</i>	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

Commentaires :

- ✓ Les prêts d'honneur accordés par Réseau Entreprendre® Aquitaine ne sont assortis d'aucune garantie personnelle du créateur.
- ✓ Si l'entreprise, dans laquelle le créateur accompagné par Réseau Entreprendre® Aquitaine a investi son prêt d'honneur, vient à défaillir (liquidation judiciaire) avant son complet remboursement, Réseau Entreprendre® Aquitaine abandonne sa créance.
- ✓ En conséquence, une provision est comptabilisée pour tenir compte du risque qu'a Réseau Entreprendre® Aquitaine de ne pas recouvrer la totalité des prêts d'honneur accordés.
- ✓ Chaque prêt d'honneur accordé est soumis à OSEO - Sofaris, qui, dans la plupart des cas, garantit Réseau Entreprendre® Aquitaine à hauteur de 70% du prêt d'honneur consenti en création et 50% en reprise d'entreprise.
- ✓ Réseau Entreprendre® Aquitaine applique les dernières recommandations du groupe de travail « pratiques comptables » de Réseau Entreprendre®. En l'absence de statistiques fiables portant, non pas sur la pérennité des entreprises Lauréates, mais sur le recouvrement final des prêts d'honneur accordés, Réseau Entreprendre® recommande d'examiner chacun des prêts d'honneur en cours.
- ✓ Pour chaque prêt d'honneur présentant le moindre doute, un risque est calculé sur 100% du solde net de son encours après intervention de Oséo.
- ✓ La somme ainsi calculée de ces risques est comptabilisée en dépréciation d'actif.
- ✓ Le risque total sur l'en-cours global représente ainsi 4.44%.

Etat des dettes (Bilan Passif) (en Euros)

	Montant total	A un an	A plus d'un an	Commentaires
Dettes				
<i>Emprunt BPSO (fonds de prêt)</i>	103 311	37 000	66 311	
<i>Emprunt CA (fonds de prêt)</i>	50 000		50 000	
<i>Emprunt CIC (fonds de prêt)</i>	98 786	50 000	48 786	
<i>Fournisseurs</i>	23 996	23 996		
<i>Personnel</i>	6 416	6 416		
<i>Organismes Sociaux</i>	16 006	16 006		
<i>Administrations fiscales</i>	2 517	2 517		
<i>Prêts d'honneur</i>	235 000	235 000		
<i>Remboursement Médéric Bpso Cic</i>	10 571	10 571		
<i>Divers autres</i>	8 545	8 545		
Total	555 148	390 051	165 097	

Comptes de Régularisation (Bilan Passif) (en Euros)

	Montant Total
Produits constatés d'avance	
Total	0

Comptes de Régularisation (Bilan Actif) (en Euros)

	Montant Total
Charges constatées d'avance	
<i>Fournisseurs</i>	2 184
Total	2 184

Evolution des Fonds Associatifs et Réserves (en Euros)

	Début Exercice	(+)	(-)	Fin Exercice
Fonds Propres	138 185			195 872
<i>Fonds Associatifs sans droit de reprise</i>	177 307			225 704
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	77 006	27 649		104 655
<i>Conseil Général Lot & Garonne</i>	30 490			30 490
<i>Conseil Régional Aquitain</i>	69 811	20 749		90 560
<i>Report à nouveau</i>	-39 122			-87 520
<i>Report à nouveau début d'exercice</i>	-60 423		27 096	-87 520
<i>Affectation Résultat 2007</i>	21 301		21 301	0
<i>Excédent de l'exercice 2008</i>		57 687		57 687
Autres Fonds Associatifs	1 127 893			1 298 905
<i>Fonds Associatifs avec droit de reprise</i>	1 127 893	184 755	13 744	1 298 905
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	424 725	25 000	2 309	447 416
<i>Fonds Feder</i>		66 489		66 489
<i>Conseil Régional</i>	498 168	18 266	11 435	504 999
<i>Caisse d'Epargne Aquitaine Nord</i>	120 000	40 000		160 000
<i>Conseil Général Gironde</i>	85 000	35 000		120 000
<i>Subvention d'investissement</i>	0			0
<i>Subvention rapportée au résultat</i>				
Total	1 266 078	290 840	62 141	1 494 777

Commentaires :

- ❖ Dans le cadre de l'analyse du fonds de prêt, l'affectation, en 2008, du résultat 2007 prend en compte les prêts devenus irrécouvrables qui sont affectés en fonds associatifs sans droit de reprise pour la CDC et le CRA.
- ❖ Ainsi, le résultat de l'exercice précédent est affecté :
 - ✓ Aux fonds associatifs sans droit de reprise :
 - Caisse des Dépôts et Consignations + 27.649 euros
 - Conseil Régional d'Aquitaine + 20.749 euros
 - ✓ Et en report à nouveau - 27.096 euros
 - Résultat 2007 + 21.301 euros
- ❖ Les nouvelles subventions 2008 représentent :
 - ✓ Caisse des Dépôts et Consignations + 25.000 euros
 - ✓ Conseil Régional d'Aquitaine + 18.266 euros
 - ✓ Europe : Fonds Feder + 66.489 euros
 - ✓ Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charente + 40.000 euros
 - ✓ Conseil Général de la Gironde + 35.000 euros
 - 184.755 euros
- ❖ Les prêts d'honneur devenus irrécouvrables, imputés sur les fonds associatifs avec droit de reprise représentent 4.570 euros, soit 2.308 euros pour la CDC et 2.261 euros pour le Conseil Régional d'Aquitaine.
- ❖ L'Association Réseau Entreprendre® Aquitaine a informé tous les financeurs de l'apport partiel d'actif réalisé en 2004 à l'Association Adour Entreprendre ainsi que du traitement des prêts d'honneur devenus irrécouvrables.